

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 5

Rubrik: Pensez aux autres!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les années d'après-guerre, de 1945 à 1955, furent à nouveau pour la société une période de progrès, marquée par une considérable extension de ses facilités de distribution. En 1949, pour mieux affirmer les rapports qui l'unissent au Groupe Royal Dutch/Shell, Lumina S.A. modifia sa raison sociale et devint Shell Switzerland.

Shell Switzerland joue dès lors un rôle encore plus important dans les divers secteurs de l'économie nationale: artisanat, commerce, industrie et transports. Elle assure non seulement un réapprovisionnement régulier en carburants, lubrifiants, combustibles liquides, bitumes, gaz liquides et produits pétro-chimiques, auxquels les progrès du monde ont donné un caractère de premier plan, mais fournit également du travail aux transports publics et privés, à l'industrie en général, tant pour la construction et l'entretien de ses installations techniques, réservoirs et wagons-citernes, que pour la fourniture d'un vaste matériel nécessaire à son exploitation.

Le port de Bâle constitue le principal point d'entrée des produits Shell en Suisse où ils sont stockés dans de vastes réservoirs dont la capacité atteint aujourd'hui 63 millions de litres. De la frontière, les produits sont acheminés vers de nombreux dépôts situés dans les différentes parties du pays, totalisant pour leur part 61 millions de litres de capacité.

Ces dépôts régionaux forment l'armature indispensable d'une distribution régulière et de relations suivies avec la clientèle. Il va sans dire qu'une telle organisation ne s'improvise pas du jour au lendemain: cinquante ans de travail soutenu ainsi que d'importants investissements ont été nécessaires pour y parvenir.

Au terme de cette première étape d'efforts individuels et de réalisations collectives ayant très largement contribué au développement économique de la Suisse, Shell Switzerland envisage l'avenir avec optimisme face à des besoins énergétiques sans cesse grandissants.

Nous présentons nos vœux les meilleurs à Shell Switzerland à l'occasion du cinquantenaire.

La rédaction.

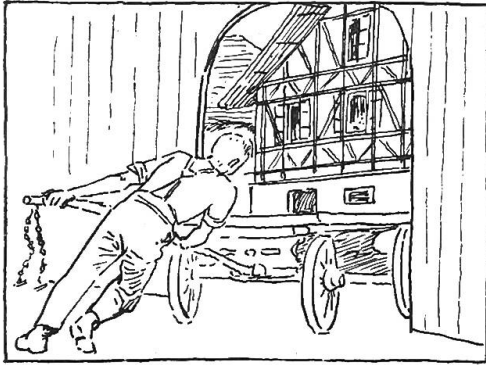
Pensez aux autres!

On sait que la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier — aux séances de laquelle notre association est régulièrement invitée — organise chaque année une campagne d'éducation à la circulation routière. Depuis sa fondation, qui eut lieu en 1953, ces campagnes ont été lancées sur la base des thèmes suivants:

- 1953 Lutte contre le bruit et marquage de la chaussée
- 1954 Respectez signes et signaux
- 1955 Dépassement et droit de priorité.

Au cours de ces dernières années, nous nous sommes employés à éclairer les lecteurs de notre périodique sur le sens et la portée de ces sujets — au moyen d'articles appropriés — sans mentionner de façon particulière les campagnes entreprises par la dite Conférence. Lors de la séance qu'a tenu cette dernière le 9 février 1956, il fut décidé d'organiser en mai et juillet 1956 une campagne d'éducation à la circulation routière dans toute la Suisse, en prenant pour devise: «Pensez aux autres!»

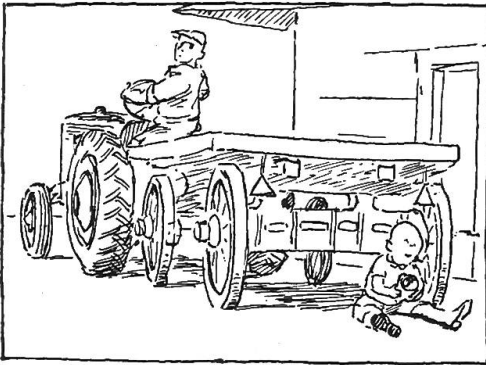
La population rurale, avant tout les propriétaires et les conducteurs de machines agricoles — à qui la sécurité du trafic ne tient pas moins à cœur qu'aux autres usagers de la route —, prend part à cette campagne avec plaisir. Afin de permettre aux agriculteurs d'y participer d'une manière aussi efficace que possible, nous leur rappelons les points suivants:



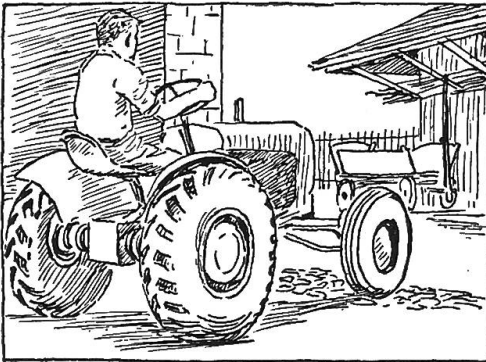
Pensez aux autres!

.... avant de

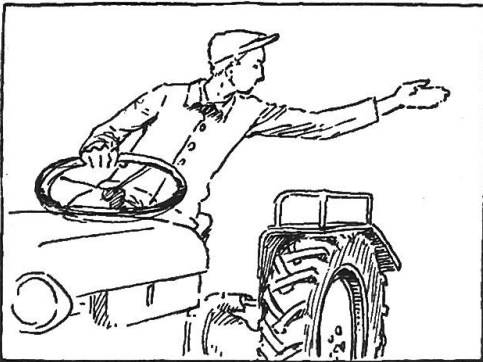
1. avant de sortir un char vide de la grange ou de la remise pour le pousser sur une route;



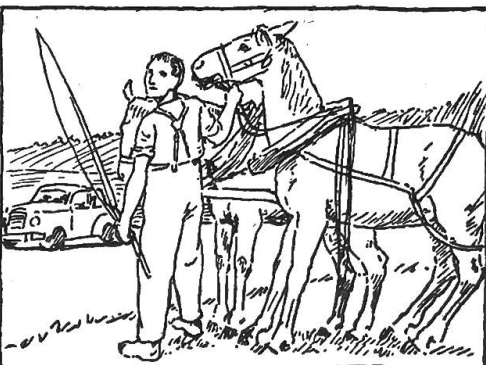
2. avant de rouler ou de manœuvrer en arrière avec le tracteur ou un attelage autour de la ferme, ou bien sur une route (notamment à cause des enfants!);



3. avant de partir avec le tracteur ou un véhicule en direction de la route depuis la grange, le garage ou la cour de la ferme;

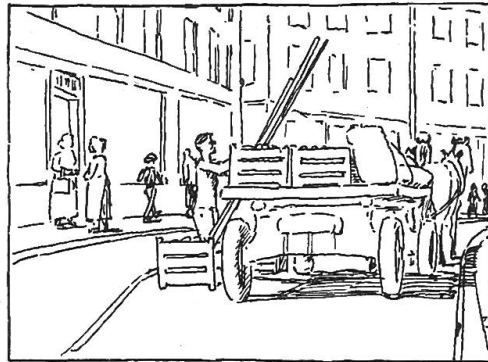


4. avant de bifurquer à gauche vers un chemin de campagne ou vers un champ depuis la route (indiquez votre intention de changer de direction à temps et clairement, en étendant le bras!);

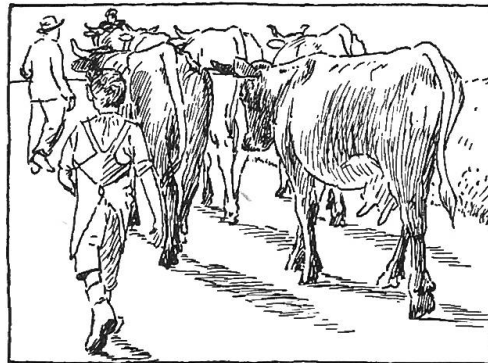


5. avant de vous engager sur une route depuis un champ ou un chemin de campagne;

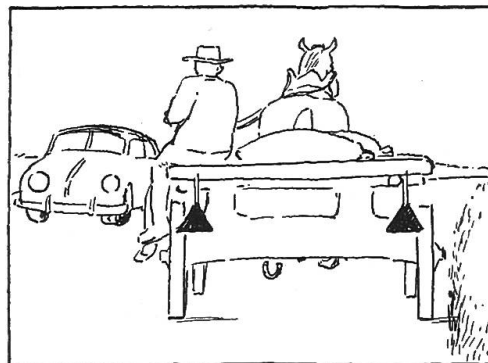
6. avant de laisser stationner un char ou une remorque (ne pas occuper trop de place, ne pas les ranger où il y a des lignes de sécurité, ni dans les tournants, ni aux croisements !);



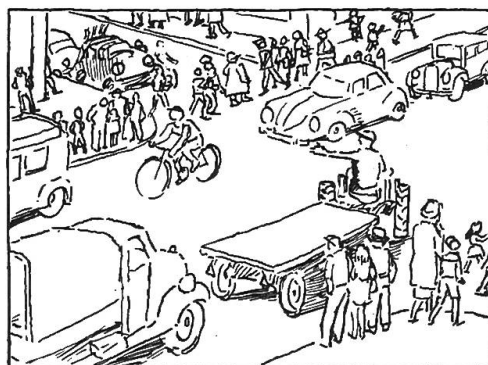
7. avant de conduire un troupeau sur la route. Faites-vous accompagner par un personnel assez nombreux en n'oubliant pas de signaler de nuit la présence du troupeau avec suffisamment de lumières et de dispositifs réfléchissants;



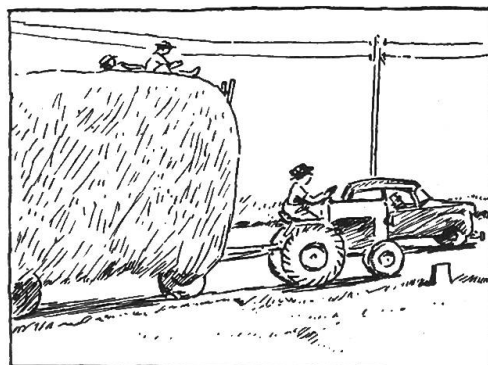
8. avant de vous engager au crépuscule ou de nuit sur une route avec un véhicule et ne le faites qu'avec un éclairage convenable et des dispositifs réfléchissants rouges suffisants (à l'arrière);

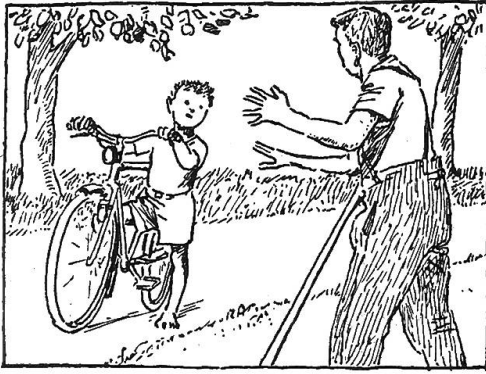


9. avant de vous rendre avec le tracteur ou un attelage dans un village important ou une ville et arrangez-vous pour ne pas y arriver aux heures de pointe (le matin, à midi et le soir) avec votre véhicule à allure lente;

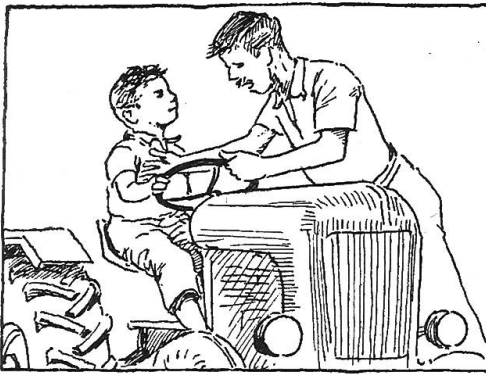


10. avant de rentrer vos chars de récolte (veillez à ce que le chargement ne soit pas trop large et longez toujours le bord droit de la route);

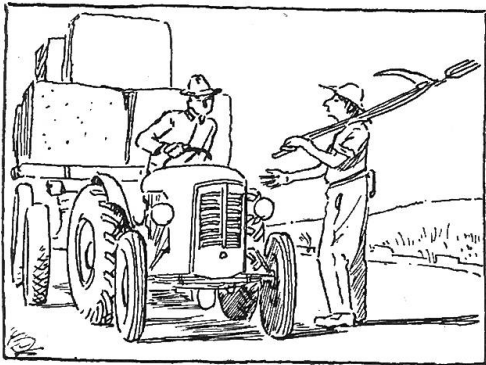




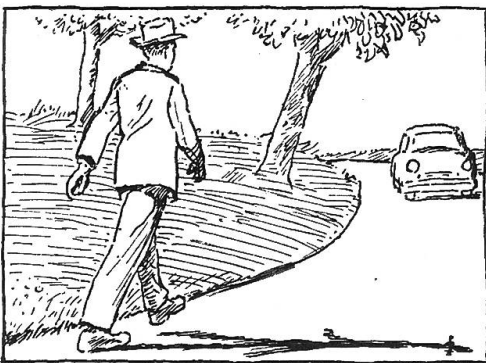
11. avant de permettre à un bambin de 4 à 5 ans d'aller à vélo sur une route et défendez-le lui, au contraire !;



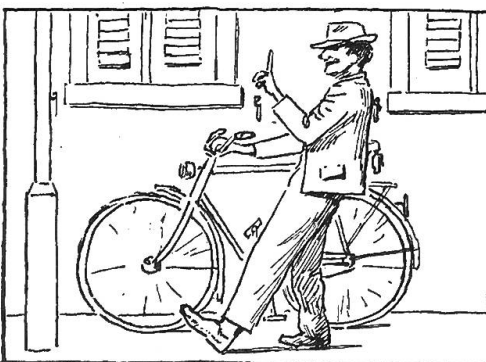
12. avant de permettre à un jeune de moins de 15 ans de conduire un tracteur sur une route (même un tracteur à un essieu) et défendez-le lui plutôt !;



13. avant d'arrêter une connaissance sur la route. Ce que vous avez à lui dire, ne le lui dites pas au milieu de la route, mais au bord, où vous pourrez discuter tout aussi bien;



14. avant de vous engager à pied sur une route. Marchez le long du bord gauche de la route et ne la traversez pas avant de vous assurer — à gauche et à droite — que vous pouvez le faire sans danger.



15. avant de vous attarder à l'occasion dans une auberge et d'y boire peut-être plus qu'il ne faudrait. Dans un pareil cas, ne rentrez chez vous ni à vélo, ni avec un véhicule à moteur !